

PROCES VERBAL du CONSEIL d'ECOLE¹ n°3

Du mardi 17 juin 2025

Membres de droit			
NOM	Représentant	Fonction	Présent Absent Excusé
Mme ATTILA	Education nationale	Inspectrice de circonscription	Excusée
Mme CHARRIN		Directrice de l'école maternelle de Marsaz Présidente du conseil d'école	Présente
Mme FAURE Mme GUILLEMOIS		Directrices EEPU Bren et EEPU Chavannes	Présentes
Mme GUIBBERT Mme JEUNE Mme MARTIN Mme SCHWARZ Mme VANLANGENDONCK		PE Adjointe	Présente
			Présente
			Présente
			Présente
Présente			
Mme MARCON		Présente	
M. DEBRIE M. FLORENT M. POCHON	Municipalité	Maire de Bren	Présent
		Maire de Marsaz	Présent
		Maire de Chavannes	Présent
Mme DOMENICHINI M. GONTHIER Mme RENARD	Municipalité	Conseillers municipaux aux affaires scolaires à Bren, Chavannes, Marsaz	Présente
			Présent
			Présente
M. LIEBAULT Mme NICOLEAU Mme REYNAUD	Représentants des parents d'élèves	Titulaires de Bren	Présents
Mme BONNET		Suppléante de Bren	Présente
Mme BELTRANDA Mme RIAILLE Mme SILVESTRE		Titulaires de Chavannes	Présentes
Mme AZEMARD Mme COUX LAZZER Mme ROZIER		Titulaires de Marsaz	Présente
			Présente
			Présente
Membres invités (assistent avec voix consultative)			
Mme FERANTE	Diététicienne		Présente
Mme FRECHET		Conseillère municipale Marsaz	Présente

Mme JEUNE est la secrétaire de séance.

Axe 4 : Vie scolaire

Enseignantes :

1. Personnel des écoles

A la rentrée prochaine :

¹ Code de l'éducation - Articles L411-1 et D 411-1 et suivants modifiés par loi n°2013-595 du 8 juillet 2013-art.59

Bren ⇒ Mme Faure (directrice) et Mme Guibbert restent.
Mme Demont sera remplacée toute l'année scolaire. Nous ne connaissons pas le nom du remplaçant pour le moment.

Chavannes ⇒ Pas de changement de l'équipe enseignante (3 enseignantes à temps plein).
ATSEM : Mme Carra
Personnel communal : Mme Anghour

Marsaz ⇒ Pas de changement de l'équipe enseignante (2 enseignantes à temps plein).
Pas de changement des ATSEM : Mmes Bohrer et Maneval
Personnel communal : Mme Grirane

2. Effectifs

- Actuellement par niveau

Bren : 63 élèves

CE1 : 5 CE2 : 19 CM1 : 15 CM2 : 24

Chavannes : 67 élèves

GS : 15 CP : 22 CE1 : 30

Marsaz : 43 élèves

PS : 13 MS : 19 GS : 11

- Prévisions pour 2025 – 2026

PS : 26 MS : 12 GS : 19 CP : 27 CE1 : 23 CE2 : 35 CM1 : 18

CM2 : 15

Soit 175 élèves

Une répartition pourrait être :

A.

MARSAZ		CHAVANNES			BREN		
Classe 1	Classe 2	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 1	Classe 2	Classe 3
26 PS	12 MS + 9 GS	10 GS + 7 CP	20 CP	23 CE1	23 CE2	12 CE2 + 10	8 CM1 + 15 CM2

						CM1	
--	--	--	--	--	--	-----	--

Si le nombre de PS augmente encore, il y aura des PS dans les deux classes de l'école de Marsaz.

B. La répartition pourrait alors être :

Marsaz :

Classe 1 : PS

Classe 2 : PS / MS

Chavannes :

Classe 1 : GS / CP

Classe 2 : GS / CP

Classe 3 : CE1

Pas de changements pour l'école de Bren.

3.Travaux

Bren :

Chavannes : Vérification des joints au sol.

Marsaz : Grand merci à la mairie pour le changement à venir des stores de l'ancienne bibliothèque municipale.

Délégués des parents

4. Cantine : conformité des repas de cantine avec l'agence nationale de santé publique

Les parents s'interrogent sur la consommation de saucisson pour les jeunes enfants.

Pour apporter une réponse à cette question, la mairie de Marsaz a fait appel à Mme Audrey Ferante, diététicienne, qui travaille pour API restauration.

Celle-ci rappelle la composition des repas et leur conformité à la loi EGALIM ; à savoir : 23% de produits biologiques, 30% de produits régionaux et locaux ainsi que la réduction des déchets plastiques.

Les menus sont élaborés par des diététiciens au niveau national qui répondent à la charte GEMRCN (groupement d'étude des marchés...)

Puis Mme Ferante répond précisément à la question posée par les délégués des parents.

Le saucisson (viande crue en général) est effectivement déconseillé pour les jeunes enfants mais n'est pas interdit. C'est la raison pour laquelle, il est rarement proposé à la cantine.

Le repas de substitution n'étant pas possible car trop compliqué pour une gestion

collective des repas, la mairie répond que les enfants concernés, peuvent ne pas consommer cet aliment, les rares fois où il est proposé au restaurant scolaire.

Mme Ferante assure également que conformément à la loi, il n'est pas servi de produits laitiers à base de lait cru pour les enfants de moins de 5 ans.

5. Aide aux devoirs sur le temps périscolaire

Les parents délégués s'interrogent sur la possibilité de pouvoir bénéficier d'une aide aux devoirs pour les enfants restant à la garderie jusqu'à 18h.

Les mairies n'ont pas prévu de proposer une aide aux devoirs dans le cadre de la garderie. Lorsque le sondage était passé dans les familles dans les années précédentes, peu de parents avaient été intéressés.

Toutefois, possibilité de demander un nouveau sondage à la rentrée prochaine.

Par ailleurs, il faudrait trouver des personnes bénévoles qui s'engagent sur une longue durée et qui sont aussi en capacité de le faire.

Mme Faure ajoute qu'il peut y avoir une aide aux devoirs proposée par les enseignants s'ils sont volontaires, dans le cadre d'un « Pacte » (financé par l'éducation nationale).

Cependant, à ce jour, nous n'avons pas d'informations sur la reconduction de ce dispositif à la rentrée 2025.

6. Praticabilité du parking de l'école de Chavannes (par mauvais temps) et jeux de cour.

Le parking actuel est un endroit public qui sera un jour aménagé.

Il est prévu prochainement du goudron à l'endroit du « trou » où l'eau stagne.

En ce qui concerne les jeux de cour supposés dangereux, la mairie et l'équipe enseignante s'interrogent sur les jeux concernés.

Il est proposé de se rapprocher directement de la mairie de Chavannes si besoin.

Axe 2 : Les parcours éducatifs

1. Parcours artistique et culturel

Bren : - la classe de CE1-CE2 a participé au festival des « Monstrueuses Rencontres » : sortie à la journée avec des ateliers le matin et, l'après-midi, la représentation de la pièce de théâtre créée par les élèves sur la scène de l'Espace des Collines (St Donat). Projet financé par La Marelle.

- Les 2 classes de CM1-CM2 se sont rendus en train au musée des Confluences (Lyon). Projet financé par La Marelle.
- Les 2 classes de CM1-CM2 ont fait une découverte de l'activité « crochet »

- La classe de Mme GUIBBERT termine son projet musical (financé par la mairie).

Chavannes : Projet Arche aggro, Parcours cinéma pour la classe de CE1: présentation du court-métrage de la classe à l'espace des Collines pour les participants et les familles.

Fin du parcours Création d'une BD : les planches numériques seront portées à la connaissance des familles par email, pour chaque classe.

Fête du court-métrage

La classe de GS/CE1 a reçu, le 16 mai la classe de MS/GS de Mme Jeune pour une journée classes chantantes.

Marsaz :

2. Education à la santé et sport

Bren : - Pour clore le cycle « foot » proposé en partenariat avec le club de Bren, les 2 classes de CM1-CM2 se sont rencontrées avec une classe de l'école privée de Claveyson, lors d'un tournoi.

- La classe de Mme GUIBBERT a également participé au concours « foot à l'école » et a réalisé une production artistique en lien avec les valeurs du foot. Elle a remporté le concours départemental et fini 3^{ème} de celui académique. Pour féliciter les élèves, un kit de matériel sera donné par la fédération.

Chavannes : cycle de 6 séances d'escrime pour tous les élèves avec un intervenant du comité Drôme Ardèche. Ce cycle a été financé par la Marelle.

Marsaz : Les 3 écoles du RPI ont participé au Courseton le 10 avril dernier. Remerciements aux mairies pour leur aide et participation.

3. Sensibilisation au développement durable et à l'environnement

Bren : Visite du four à pain solaire (« Brin de levain ») dans le cadre du projet sur « les énergies renouvelables et les éco-gestes » (Arche'Agglo) pour les CE1 – CE2.

Chavannes :

Pour les classes de GS/CE1 et CP, fin des projets Arche aggro Rivière et énergies renouvelables.

Marsaz : Visite de l'aquarium d'Alex le mardi 03 juin.
Merci à la Marelle pour le financement de la sortie.
La classe des PS/MS a planté des fleurs dans les jardinières de l'école.

4. Parcours citoyen

Bren :

Chavannes : Jeudi 15 mai, un exercice de sécurité « secours aux personnes » a eu lieu à l'école de Chavannes avec les pompiers de Saint-Donat. Cet exercice s'est tenu dans le cadre de la formation de pompiers stagiaires.

Toute l'école est invitée, le mardi 24 juin, à passer la journée au centre de secours de Saint-Donat autour d'ateliers divers proposés par les pompiers et les enseignantes. Le transport est pris en charge par La Marelle.

Marsaz : Les deux classes ont choisi leur album préféré du prix littéraire des Incorruptibles.
Ce moment a été organisé avec l'urne, les bulletins de vote et les enfants ont voté chacun à leur tour !

Remerciements

L'équipe enseignante du RPI remercie :

- Messieurs les Maires et les Elus, les agents techniques ainsi que les secrétaires de mairie pour leur réactivité et les parents délégués pour leur implication.
- les parents pour leur investissement dans la passation des agréments et pour leur accompagnement lors des sorties.
- l'association des parents d'élèves « La Marelle » pour ses actions, son dynamisme qui contribuent au financement des activités scolaires.
- les bénévoles des bibliothèques municipales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

Isabelle CHARRIN
Directrice de l'école de MARSZ
Présidente

Lydie JEUNE
Professeur des écoles adjoint
Secrétaire



Objectifs du programme

- Apprendre à se connaître et à connaître son corps
- Améliorer le bien-être, encourager les élèves à s'exprimer
- Permettre des choix responsables
- Respecter les autres et vivre ensemble grâce au respect et à l'empathie
- Prévenir les violences sexistes et sexuelles

Remerciements

L'équipe enseignante du RPI remercie :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Isabelle CHARRIN
Directrice de l'école de MARSAZ
Présidente

Lydie JEUNE
Professeur des écoles adjoint
Secrétaire